L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 5 AVRIL 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 63, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général de la Municipalité de la Première Municipalité, et de la Commission de l'Endiguement.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 5 AVRIL 1851.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

INSTRUCTIONS DU SECRETAIRE DU TRESOR.

VALEUR IMPOSABLE.

M. W. A. M. L. Hodge, secrétaire du trésor par intérim, a publié dans les journaux de Washington une circulaire officielle adressée aux collecteurs et aux autres officiers de la Douane des Etats-Unis. Il s'agit de l'observation de la loi passée par le Congrès le 3 mars 1851 et dont plusieurs dispositions amendent l'acte qui règle l'estimation des marchandises importées dans l'Union. Cette circulaire mise à exécution dès le 1er avril, est le résultat de la considération toute spéciale sur la portée des différens articles énumérés dans cette loi, et sur la manière dont elle doit être mise à exécution. Il ne faut pas douter dans l'esprit de personne que le but de cette loi, autant que celui qui sont indiqués dans le port d'arrivée. Pour trouver la valeur imposable des marchandises importées, suivant la nature des marchandises, le change, le charroi, le commissage, les frais de préparations nécessaires pour le marché, et dans la valeur des sacs, caisses, cordes, boîtes, boucauts, barils, pipes, demi-pipes, quarts de toutes sortes, bouteilles, jarres, cruches, dames-jeannes, &c. dans la contenance desquels les agens ou consignataires et qui pourra avoir à être soumise de 24 pour cent, à compter de la commission exigée au lieu d'embarquement pour certains objets; de dans le droits, commissions, les dépenses nécessaires pour placer ces articles sous le pied, le charroi, le travail des balances, le droit de quai, le transport sur des barges à la douane, les droits de wharf, etc. etc. et l'assurance contre le feu si elle est effectuée, et avec l'embarquement des marchandises pour les Etats-Unis.

Les consignataires ne devront déduire l'escompte de 10 pour cent alloué en faveur des pièces l'usage et autres déductions à ce non-allouées, et ne seront pas mentionnées dans les factures ou il en sera fait mention. Le droit d'escompte n'est pas à la fraude que la commission des collecteurs et des est maintenant appréciée sur ce sujet.

Il est entendu que ce n'est pas aussi compliqué que le titre l'indique.

Les collecteurs de l'estimateur leva invariablement [illegible] dans les ports ou il n'existe pas d'estimateur, il suffira du certificat du consul [illegible] ou le déclare la section 22 de la loi [illegible] 1842. Le certificat doit, dans tous les cas, être fourni par un estimateur principal [illegible] ou, à son défaut, nommé en vertu de [illegible] de la loi du 3 mars 1851, et jamais par [illegible] subalterne.

Nouvelles d'Europe.

Le courrier anglais *Canada* est arrivé à Halifax le vingt-sept du 27 mars. Nous puisons nos nouvelles à bord du Nord le nouveau courrier à vapeur.

Le courrier *Arctic* est arrivé à Liverpool le 8 mars, ayant à bord la légation américaine *St Laurence* le [illegible] La légation a repris la mer le lendemain pour aller chercher en France les restes du ministre Mr. Jones.

En Angleterre, le ministère Russell est toujours sous le coup du nouvel échec qu'il a reçu à la Chambre des Communes. Les amis du cabinet se tiennent à l'écart et craignent de se compromettre en se montrant trop ouvertement. On croit que prochainement sera dissout et que la couronne fera un appel aux électeurs. C'est le seul moyen de sortir de la position anormale où se trouvent toutes les pays et le gouvernement. Le cabinet est d'ailleurs battu sur toutes les questions, et celle des bois et forêts, par exemple, a occasionné un [illegible] proposée dernièrement par Lord D'Israeli au gouvernement s'est abstenu de toute part le gouvernement s'est abstenu de toute part le gouvernement s'est abstenu de toute part le